



## SAINT-HILAIRE-DU-TOUVET

**Présentation** : ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire<sup>1</sup>, courcier<sup>2</sup> ou péréquaire<sup>2</sup>, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

**Lieux de conservation** : les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

**Communicabilité** : les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

**Pour aller plus loin** : consulter le guide « retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » [en ligne sur <https://archives.isere.fr/>].

### **Carte d'identité administrative**

Arrondissement : Grenoble

Canton (jusqu'en 2014) : le Touvet

Canton (2015-2018) :

La commune de Saint-Hilaire-du-Touvet a fusionné avec Saint-Bernard-du-Touvet et Saint-Pancrasse le 1er janvier 2019 pour former la nouvelle commune de Plateau-des-Petites-Roches.

*Il convient de se reporter aussi aux fiches de ces communes.*

### **Historique de la conservation des archives de la commune**

De l'Ancien Régime, n'ont été conservés que le vieux cadastre, le registre paroissial et les délibérations.

À partir de 1800, les archives ont été bien conservées ; il n'y a pas eu de disparitions notables entre l'inventaire de 1843<sup>3</sup> et la prise en dépôt par les Archives de l'Isère en 2024.

### **Archives de la commune conservées en mairie**

1 - Classées : non

2 - Documents principaux :

Délibérations.

dep. 1938

1 En quelque sorte, ancêtre de la matrice cadastrale pour l'Ancien Régime (antérieure à 1790).

2 Le courcier ou le péréquaire est le registre où sont notées les mutations survenues dans les propriétés inscrites dans le parcellaire.

3 A.D.I. 16 T 107.



Etat civil. dep. 1903  
Plan cadastral. 1834

### Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1 - Classées : NON

Cote : 4 E 424

Métrage : 2,4 mètres linéaires

2 - Documents principaux (non classés) :

Actes d'assemblée.	1775-1792
Registres paroissiaux.	1726-1792 <sup>4</sup>
Parcellaire.	1678
Délibérations	an VIII-1938
Délimitation de la commune : p.-v.	1831-1834
Recensement de la population.	1836-1901, 1921-1936

### Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1 - Aux Archives départementales de l'Isère :

4E427/4D1	Propriété de bois : procès entre Saint-Hilaire-du-Touvet et Saint-Pancrasse, d'une part et l'Etat d'autre part.	1861
4E714/8	Délibérations de la municipalité de canton de la Terrasse <sup>5</sup> .	an IV-an VI
H+GRE_H889	Procès entre A. Boisson et la communauté de Saint-Hilaire-du-Touvet.	1611-1619
27J13/2*	Registre des délibérations du conseil de fabrique et du conseil paroissial de Saint-Hilaire.	1852-1939
L/VRAC/41-44	Municipalité de canton de la Terrasse <sup>6</sup> .	an IV-an VIII

---

<sup>4</sup> Déjà l'inventaire de 1843 indiquait 1726 comme l'année de commencement des registres paroissiaux.

<sup>5</sup> La municipalité de canton de La Terrasse administre de l'an IV à l'an VIII les communes de la Terrasse, Lumbin, le Touvet, Saint-Bernard[-du-Touvet], Saint-Hilaire[-du-Touvet] et Saint-Vincent[-de-Mercuze].

<sup>6</sup> La municipalité de canton de La Terrasse administre de l'an IV à l'an VIII les communes de la Terrasse, Lumbin, le Touvet, Saint-Bernard[-du-Touvet], Saint-Hilaire[-du-Touvet] et Saint-Vincent[-de-Mercuze].